



*jeudi 2 février 2006*

## **Communiqué de presse**

---

### **La Maison départementale des personnes handicapées ouvre ses portes**

**La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), présidée par Maurice Leroy, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, ouvrira ses portes au public lundi 13 février 2006.** Elle se situe dans la Cité administrative de Blois, 34, avenue Maunoury. Cette maison regroupe en un guichet unique les commissions qui existaient auparavant. Les personnes handicapées et leurs familles disposent désormais d'un interlocuteur unique : la Maison départementale pour les personnes handicapées. Ainsi la commission départementale de l'éducation spéciale (CDES), la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) et le site pour la vie autonome (SIVA) y sont désormais regroupés.

**Fermeture temporaire des services les 8,9 et 10 février 2006.** En raison de l'installation des personnels de la commission départementale de l'éducation spéciale (CDES), de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) et du site pour la vie autonome (SIVA) dans les locaux de la maison départementale des personnes handicapées, ces services seront exceptionnellement fermés les 8, 9 et 10 février 2006.

**Un numéro pour s'informer :** 0800 77 77 41

---

**Contact :**

**Florence Ducasse :** 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

**Thomas Hantz :** 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## Fiche de presse

### **La Maison départementale pour les personnes handicapées :**

Créée par la loi du 11 février 2005, la MDPH est un groupement d'intérêt public présidé par Maurice Leroy, Président du Conseil général de Loir-et-Cher. C'est un service dont le Département assure la tutelle administrative et financière. La MDPH a pour objectifs d'exercer des missions d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs familles.

### **Coordonnées et horaires :**

La Maison départementale des personnes handicapées accueille le public tous les jours, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Elle se situe à la Cité Administrative – Porte C – 34, avenue Maunoury 41011 Blois Cedex.

Téléphone : 02 54 58 44 40

Fax : 02 54 58 44 41

Email : [accueil.mdp@cg41.fr](mailto:accueil.mdp@cg41.fr)

### **Important : les aménagements en cours :**

Des travaux sont en cours à la Maison départementales des personnes handicapées.

Pendant cette période, l'entrée de la MDPH se fera par la rue Louis-Bodin. Deux places de parking sont réservées aux personnes handicapées dans cette rue.

---

#### **Contact :**

**Florence Ducasse** : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

**Thomas Hantz** : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)